

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 23 FEVRIER 2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le tarif forfaitaire de 30 Euros le weekend, appliqué aux exposants participants à la « Foire aux Rosiers de Bellegarde ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de la rénovation des Doves du Château pour un montant de 508 530 € HT soit 608 202 € TTC et sollicite une subvention de 203 412 € HT au titre de la DSIL, soit 40% du montant du projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de la rénovation des portes des granges pour un montant de 115 000 € HT soit 151 800 € TTC, et sollicite une subvention de 34 500 € HT au titre de la DSIL, soit 30% du montant du projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de la rénovation des portes des granges pour un montant de 115 000 € HT soit 151 800 € TTC et sollicite une subvention de 75 900 € TTC ou 57 500 € HT au titre de la DETR, soit 50% du montant du projet TTC et HT.

**Prochain conseil municipal** : jeudi 23 Mars 2017 – 19 heures